

<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 1^{er} septembre 2011

RETRAIT DU FORMULAIRE DE PLAINTE ANONYME

Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) désire informer les participants agréés du retrait du site Web de la Division de la réglementation (la Division) du formulaire de plainte anonyme qui avait été mis en place le 31 mars 2011 (voir circulaire no 054-2011 émise le 31 mars 2011).

Ce retrait s'inscrit dans le processus de révision des procédures de traitement et d'encadrement des plaintes entamé par la Division.

Veillez noter toutefois que le formulaire de plainte régulier demeure quant à lui disponible sur le site Web de la Division à l'adresse <http://reg.m-x.ca/fr/complaints/form>.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Jacques Tanguay, vice-président, Division de la réglementation, au 514 871-3518, ou à l'adresse courriel jtanguay@m-x.ca.

Jacques Tanguay,
Vice-président, Division de la réglementation

Circulaire no : 136-2011